Tarif Particuliers Crédit Agricole Normandie-Seine
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 2 novembre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

NOS TARIFS 2027



PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires 2027
En vigueur au 01/01/2027

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

NORMANDIE-SEINE

Cher(e) Client(e), Cher(e) Sociétaire,

Nous avons le plaisir de vous présenter les conditions tarifaires applicables à compter du 1er janvier 2027.

Parce que votre confiance est essentielle, nous veillons à faire évoluer nos tarifs avec transparence, équité et mesure, en cohérence avec vos usages et la qualité des services qui vous sont proposés.

Notre ambition est de rendre la banque toujours plus simple, accessible et utile, en conjuguant le meilleur des services digitaux et l'accompagnement personnalisé de nos conseillers. Grâce aux enrichissements réguliers de l'application Ma Banque et de notre site internet, vous bénéficiez de solutions pratiques au quotidien, tout en conservant la possibilité d'être accompagné par un conseiller de proximité lorsque vous en avez besoin.

À chaque étape de vos projets bancaires, d'assurance ou immobiliers, nos équipes restent mobilisées à vos côtés pour vous apporter écoute, expertise et conseils adaptés à votre situation.

Au nom de l'ensemble des équipes du Crédit Agricole Normandie-Seine, je vous remercie sincèrement de votre confiance et de votre fidélité.

Karine BOURGUIGNON,
Directrice Générale Crédit Agricole Normandie-Seine



SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 4

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 5
Ouverture, transformation, clôture 5
Relevés de compte 5
Tenue de compte 5
Services en agence 5
Relevé Global des Avoirs (épargne/crédit) 6
Change 6

BANQUE À DISTANCE 6
Internet et téléphone mobile 6
Service SMS mini-relevé 6
Centre de Relation Clients 6
Mon Sécuricoffre + 6

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 7
Cartes 7
Virements 8
Prélèvements/TIP/SEPA 9
Chèques 9

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 9
Les offres « Ma Banque au Quotidien » 9
Offre EKO 11
Compte à composer Budget Protégé 12
Offres qui ne sont plus commercialisées 13

IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS 14
Commission d'intervention 14
Opérations particulières 15
Incident de paiement 15

DÉCOUVERTS & CRÉDITS 15
Découverts 15
Crédits à la consommation 16
Crédits immobiliers 16
Autres opérations liées au crédit 16

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS 17
Épargne bancaire 17
Placements financiers 17
Les ordres de bourse 18

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE 19
Assurances du quotidien 19
Assurances pour vous, vos proches ou vos biens 19
Succession 20
Autres services 20

OFFRES POUR LES JEUNES 20
Cotisation cartes annuelles pour les Jeunes 20
Offre groupée de service 20
Offres qui ne sont plus commercialisées 21
Livrets d'Épargne 21
Crédits 21
Assurances 21
Autres avantages et services 21

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER 22
Virement hors SEPA **22**
Commission de rapatriement par opération **22**
Compte en devises **23**
Autre opération **23**

RÉSOUDRE UN LITIGE 23

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS[1]

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs indiqués ci-dessous correspondent aux tarifs standards. Des conditions tarifaires spécifiques peuvent s'appliquer dans le cadre d'offres groupées de services ou de promotions.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (1 par semaine)	**2,00 € / mois soit 24,00 € / an**
Tenue de compte	**26,00 € / an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	**50,00 € / an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	**49,00 € / an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	**40,00 € / an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec carte de paiement internationale)	**1,00 € / retrait à partir du 3ème retrait par mois**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	**2,00 € / mois soit 24,00 € / an**
Virement (cas d'un virement SEPA* occasionnel)	
• En agence	**4,50 € / virement**
• Par Internet	GRATUIT
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA*)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération (maximum 1 commission/jour)	**8,00 €**
• Plafond mensuel	**80,00 €**

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

(!) Service pouvant être inclus dans les offres groupées de services

△ Services bancaires de base

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte △	**GRATUIT**
Clôture/transfert de compte △	**GRATUIT**
Service d'aide à la mobilité bancaire (prise en charge des formalités de changement de domiciliation à l'ouverture du compte)	**GRATUIT**
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) △	**GRATUIT**

Relevés de compte

	Papier	E-relevé[2]
Relevé mensuel (!) △	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Relevé décadaire (3 par mois dont un gratuit)	**3,60 € / mois**	**GRATUIT**
Relevé journalier	**23,00 € / mois**	**GRATUIT**
Relevé annuel de frais	**GRATUIT**	**GRATUIT**

Tenue de compte

Tenue de compte (!) △	**26,00 € / an**
Frais de gestion de compte inactif[3] (dans la limite du solde créditeur du compte)	**30,00 € / an**
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA* (!)	**2,10 € / mois**

Services en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque △	
• avec une carte bancaire ou une carte de retrait (!)	**GRATUIT**
• Retrait dépannage avec une carte de retrait unique	**5,00 €[4]**
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	**27,00 €**
Frais de recherche de documents - duplicatas - relevé de compte - relevés de comptes-titres - facturettes	**21,00 € / document**
Frais de photocopie de chèque ou remise (à l'unité)	**12,00 € / document**
Frais de recherche complexe	**NOUS CONSULTER**

(2) Mise à disposition dans Crédit Agricole en Ligne
(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
(4) Gratuit pour les clients faisant l'objet d'une mesure de protection juridique des majeurs.

Frais de location de coffre-fort (par coffre et selon niveau d'assurance)	
• de 0 € à 15 300 €	**104,00 € / an**
• de 15 300,01 € à 45 800 €	**169,00 € / an**
• de 45 800,01 € à 152 500 €	**273,00 € / an**
• de 152 500,01 € à 500 000 €	**769,00 € / an**
• de 500 000,01 € à 800 000 €	**1 230,00 € / an**
• de 800 000,01 € à 1 000 000 €	**1 537,00 € / an**
Frais de location de coffre-fort temporaire (valeur assurée 152 500 €)	**32,00 € / mois**

Relevé Global des Avoirs (épargne/crédit)

• Périodicité annuelle (soit 1 relevé) (!)	**8,00 €**
• Périodicité trimestrielle / an (soit 4 relevés)	**58,80 €**

Change

	Billets de banque
	Autres devises
Achat de billets de banque (par opération)	**5,20 €**
Vente de billets de banque (par opération)	**5,20 €**

Commission sur pack de devises (par opération)	**3,90 €**
Rachat de devises non côtées	**11,00 €**

BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance.
Hors coût de fournisseur d'accès à Internet.

Internet et téléphone mobile

Abonnement à des services de banque à distance (!)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique - Crédit Agricole en Ligne △	**GRATUIT**
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	**GRATUIT**

Centre de Relation Client

Centre de relation client - CA Direct 02 35 59 19 19	**GRATUIT**
En cas de demande de consultation du solde d'un compte	**GRATUIT**

Service SMS mini-relevé

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Mini-relevé par SMS (1 par semaine)	**2,00 € / mois**
Alertes : temps réel de gestion, achat à distance, écopage, solde disponible, mise à disposition des moyens de paiement (hors offre groupée de services)	**0,67 € / sms**
Alerte découvert - solde débiteur et rejet d'opérations	**GRATUIT**

Mon Sécuricoffre + (!)

Jusqu'à 5 Go	**3,00 € / mois**
Jusqu'à 50 Go	**5,00 € / mois**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

La 2nde carte sur un même compte est à moitié prix (sauf pour L'Autre Carte, MasterCard EKO et les offres groupées de services : Essentiel, Premium et Prestige). La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cotisation carte (annuelle)	
CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT	
Carte de paiement à autorisation systématique	
• L'Autre Carte à débit immédiat △	**23,00 €**
• L'Autre Carte à débit immédiat Majeurs protégés	**21,00 €**
• Carte de débit virtuelle	**24,00 €**
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• Carte MasterCard ou Visa Classique avec contrôle de solde	**40,00 €**
• Carte MasterCard EKO avec contrôle de solde	**48,00 €**
• Carte MasterCard Standard ou Visa Classic y compris en version Cartwin(5) ou sociétaire	**50,00 €**
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin(5) ou sociétaire	**144,00 €**
Carte de paiement internationale à débit différé	
• Carte MasterCard Standard ou Visa Classic y compris en version Cartwin(5) ou sociétaire	**49,00 €**
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin(5) ou sociétaire	**144,00 €**
• Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite	**333,00 €**
CARTE DE RETRAIT	
Cotisation carte Libre Service Agence (retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence)	**GRATUIT**
Cotisation carte Libre Service Bancaire (retraits aux distributeurs Crédit Agricole Normandie-Seine)	**GRATUIT**

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	
Paiement par carte en euro(6) dans la zone Euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	**GRATUIT**
Autres paiements par carte	**2,60 % du montant de l'opération + 0,54 € / opération**

Retrait par carte

en euro dans la zone euro(6) ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeur du Crédit Agricole	Distributeur d'une autre banque
L'Autre Carte	**GRATUIT**	**1,00 € dès le 1er retrait / mois**
L'Autre Carte Majeurs Protégés	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Carte MasterCard Standard ou Visa Classic	**GRATUIT**	**1,00 € dès le 3e retrait / mois**

(5) La "Cartwin" est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
(6) En euro ou en devises équivalentes : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au réglement européen n° 2021/1230).

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeur du Crédit Agricole	Distributeur d'une autre banque
Carte de paiement internationale MasterCard EKO à autorisation systématique	**GRATUIT**	**1,00 € dès le 26e retrait / an**
Carte internationale Gold MasterCard ou Visa Premier Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite ou Carte MasterCard Globe Trotter	**GRATUIT**	

Autres opérations cartes	
Réédition du code confidentiel[7]	**14,00 €**
Frais de refabrication de carte perdue ou volée	**14,00 €**
Modification temporaire des plafonds d'utilisation (hors service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne via le site internet et l'application Ma Banque)	**5,00 €**
Opposition faite par le titulaire de la carte	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	**GRATUIT**
Levée déclaration carte Banque de France pour retrait de la carte	**44,00 €**
Autres retraits par carte hors zone euro	**2,60 % du montant de l'opération + 4,50 € / opération**

Virements

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA* △

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA* dans un pays de l'EEE.

	Agence	Internet
Frais par virement SEPA* occasionnel		
• vers un compte détenu au Crédit Agricole	**GRATUIT**	**GRATUIT**
• vers une autre banque	**4,50 €**	**GRATUIT**
Frais de mise en place d'un virement permanent	**4,50 €**	**GRATUIT**
Frais par virement SEPA* permanent		
• vers un compte détenu au Crédit Agricole	**GRATUIT**	**GRATUIT**
• vers une autre banque	**1,00 €**	**GRATUIT**
Frais par virement SEPA* instantané occasionnel	**NOUS CONSULTER**	**GRATUIT**
Wero[8]	**-**	**GRATUIT**
Frais par virement SEPA* hors EEE		**5,60 €**
Demande de rappel de virement SEPA* à l'initiative du donneur d'ordre		**7,40 €**
Modification d'un virement permanent		**GRATUIT**

(7) La consultation du code confidentiel est gratuite par Internet Crédit Agricole en ligne via le site internet et l'application Ma Banque

(8) Wero est une solution de paiement mobile de virement instantané réservée aux personnes majeures titulaires d'un compte de dépôt particulier ouvert dans la Caisse Régionale et souscrivant au service de Crédit Agricole En Ligne (CAEL) nécessitant d'être doté d'un smartphone compatible avec un accès à internet et d'un enrôlement au service avec celui-ci (numéro de téléphone et un email fiabilisé), service accessible via l'application Ma Banque, téléchargement et accès gratuit, hors coût de communication selon opérateur.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA*

Réception d'un virement SEPA* △	**GRATUIT**
Réception de virement instantané SEPA* △	**GRATUIT**
SEPAmail Paiement de facture	**GRATUIT**

Prélèvement SEPA* / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement permanent SEPA* (!)	**GRATUIT**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA* (!) △	**GRATUIT**
Mise en opposition d'un mandat de prélèvement SEPA*	**GRATUIT**
Frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision	**GRATUIT**
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA* △	**GRATUIT**

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées aux prélèvements SEPA* dans l'Espace Économique Européen (EEE)

Chèques

Paiement d'un chèque	**GRATUIT**
Remise de chèque(s) sur le compte △ *Chèque du CA Normandie-Seine, chèque d'une autre banque en France : opération comptabilisée à J+1 après la remise*	**GRATUIT**
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	**8,80 €**
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	**17,00 €**
Frais d'émission d'un chèque de banque (!) △	**17,00 €**

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les offres « Ma banque Au Quotidien »

BON À SAVOIR

Offre « comptes joints » Mastercard ou Visa :
50 % de réduction (valable uniquement si souscription d'une 2nde carte sur le même numéro de compte).
Valable sur la moins chère des deux.

X : compris dans la formule
- : non compris dans la formule

	PRESTIGE 31,50 € / mois	PREMIUM 16,99 € / mois	ESSENTIEL 10,00 € / mois
Fourniture d'une carte de débit avec assistance et assurances incluses			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	-	-	X
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	-	X	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Mastercard World Elite » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	X	-	-

	PRESTIGE 31,50 € / mois	PREMIUM 16,99 € / mois	ESSENTIEL 10,00 € / mois
Chéquier			
Chéquier standard	X	X	X
Alerte			
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	X	X	X
Assurances et assistance			
SecuriCOMPTE PLUS[9] (cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	-	-	X
SecuriCOMPTE Premium[9] (cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	X	X	-
SecuriWEB Premium (cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance)	X	X	-
SecuriPanne	X	X	-
SecuriShopping	X	X	-
Services du quotidien			
Tenue de compte	GRATUIT		
E-relevés mensuel(s)	X	X	X
Exonération de commissions d'intervention[10]	**Illimité**	**5**/an	**3**/an
Chèque de banque (nombre d'exonérations/an)	**Illimité**	**2**/an	**1**/an
Exonération frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	X	X	X
Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte	X	X	X
Frais d'opposition sur chèque	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	X	X	X
Retraits d'espèces en euro au distributeur automatique du Crédit Agricole[11]	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Retraits d'espèces[11] hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**

(9) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale résultant des exigences du Code monétaire et financier relative à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurances).
(10) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 € par opération et de 80,00 € par mois.
(11) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Retraits d'espèces[11] en devises hors de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Paiements par carte dans l'Espace Economique Européen[12] (EEE)	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen[12] (EEE)	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Virements émis ou reçus non SEPA*	**Illimité**	**5 opérations GRATUITES** /an	**Tarif standard (P.22)**
Emission et réception d'un virement instantané SEPA*	**X**	**X**	**X**
Emission et réception d'un virement SEPA* (en cas d'un virement occasionnel ou permanent)	**X**	**X**	**X**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA*, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[13], paiement Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA*	**X**	**X**	**X**
Extra-bancaire			
Dossier Familial numérique	**X**	**X**	**X**
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	**X**	**X**	**X**
Accès au service de renseignement Les Experts de Merci Pour l'Info	**Illimité**	**Illimité**	**2 demandes** /an
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	**X**	**-**	**-**

Offre EKO : 0,00 € / mois	
Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	**GRATUIT**
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5,00 € / mois en cas de non-utilisation de la carte virtuelle[14] sur 30 jours consécutifs.**	**GRATUIT**

(12) Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°2021/1230 et de l'EEE : consultable p.23.
(13) Sauf gratuité imposée par la loi.
(14) La carte virtuelle est une carte de paiement internationale éphémère sans support physique plastique.

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte (15)	
En euro(16) dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	**EN OPTION : 1,00 €/MOIS (cotisation carte)**
Paiement en euros(16) dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	GRATUIT
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	GRATUIT
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros(16) ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	**1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/ MOIS**
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus	**EN OPTION : 1,00 €/MOIS**

L'offre spécifique destinée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière :
(en application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière).

Le Compte à Composer Budget Protégé : 1,00 €/mois

Le socle	Tenue de compte
	Information premier prélèvement SEPA*
	Relevé de compte mensuel papier ou électronique
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - CAEL
	Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*)
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
Module Budget Protégé	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : l'Autre Carte (cotisation carte)
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)
	2 chèques de banque par mois
	Dépôts et retraits d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur de compte
	Fourniture de Relevés d'Identités Bancaires
	Un changement d'adresse (une fois par an)

(15) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.
(16) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

Module Budget Protégé	Exonération de l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte à composer (CAC) : socles et modules

Le Socle	Tenue de compte Relevé de compte mensuel papier ou électronique Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision plus Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*) Information premier prélèvement SEPA* Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (la 1ère fois dans le mois) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	**1,80 € / mois**
Module Maîtrise du Découvert (commercialisé à partir du 01/01/2017)	• Assurance SécuriTrésorerie • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs(17)	**de 2,50 € à 5,90 € selon montant du découvert**
Module Compte Sécurisé	• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCompte Plus ou Assurance SécuriCompte Premium • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Réédition carte en urgence • Réédition code confidentiel	**4,40 € / mois** **Premium : 6,20 € / mois**
Module Suivi @ssuré	• Assurance SécuriWEB ou Assurance SécuriWEB Premium • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance • Mini-relevé (1 par semaine) • Alerte temps réel de gestion	**3,50 € / mois** **Premium : 4,40 € / mois**

(17) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, et 20 € selon la tranche choisie).

Dégressivité Tarifaire (CAC)

La réduction est calculée sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules)

5% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	**4,80 € et 5,85 €**
10% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	**5,86 € et 7,90 €**
15% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	**7,91 € et 10,05 €**
20% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) à partir de	**10,06 €**

En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Autres offres

Compte service Prélude	**3,70 € / mois**
Compte service Essentiel	**4,90 € / mois**
Compte service Souplesse	**7,90 € / mois**
Compte service Optimum	**8,00 € / mois**
Compte service Sérénité	**7,70 € / mois**
Compte service Mozaïc	**3,90 € / mois**
Carte MasterCard Globe Trotter	**49,00 € / an**
Carte Prélude	**27,00 € / an**
Compte EKO by CA	**2,00 € / mois**

IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

Plafond de frais d'incidents(18)	**90,00 € / mois**
Plafond de frais d'incidents(18) pour les jeunes (- de 25 ans)	**40,00 € / mois**
Plafond de frais d'incidents(18) pour la clientèle en situation de fragilité financière détectée(19)	**25,00 € / mois**

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

• Plafond par opération (maximum 1 commission/jour)	**8,00 €**
• Plafond mensuel	**80,00 €**

(18) **Frais d'incidents :**
- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(19) Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à « l'Offre spécifique clientèle en situation de fragilité financière » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

Montant plafonné pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier.

• Plafond par opération (maximum 1 commission/jour)	**4,00 €**
• Plafond mensuel	**20,00 €**

Exonération des frais de commissions d'intervention pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique (se reporter à l'offre « CAC Budget protégé »)

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution ou conservatoire	**95,30 €**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	**10 % du montant dû, plafonné à 100,00 €**
Frais de retour de courrier	**2,00 € / courrier**
Frais de gestion annuelle NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	**21,00 € / an**

Incident de paiement

CHÈQUE	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	**5,05 €**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[20]	
• Montant du chèque ≤ à 50 €	**22,00 €**
• Montant du chèque > à 50 €	**42,00 €**
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	**13,40 €**
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**27,10 €**
LETTRE	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**GRATUIT**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur	**GRATUIT**
AUTRES MOYENS DE PAIEMENT (PRÉLÈVEMENT SEPA*, VIREMENT)	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Montant de l'opération dans la limite de 20,00€ (commission d'intervention incluse)	**Plafonné à 20,00 €**

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts

Le taux d'intérêts débiteurs, appliqué aux comptes de dépôt en situation irrégulière inférieure à 30 jours ne peut excéder le taux plafond calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Autorisation de découvert convenue et formalisée	**NOUS CONSULTER**

(20) Ces frais comprennent la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, les frais d'envoi, le blocage de provision et s'il y a lieu, la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé	**NOUS CONSULTER**

Crédits à la consommation

CRÉDIT RENOUVELABLE	**NOUS CONSULTER**
CRÉDIT RENOUVELABLE : SUPLÉTIS	**NOUS CONSULTER**
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	
CRÉDIT À LA CONSOMMATION AMORTISSABLE À TAUX FIXE	**NOUS CONSULTER**

Pour effectuer une demande de prêt à la consommation :
- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit)
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence auprès de votre conseiller

Frais de dossier	**1,00 % du capital emprunté, mini 75 ,00 € maxi 270,00 €**
Frais de dossier Regroupement de crédits	**1,00 % du capital emprunté, mini 75,00 € maxi 270,00 €**
Assurance Emprunteur(21)	**NOUS CONSULTER**

Crédits immobiliers

FRAIS DE DOSSIER	
Prêt à Taux Zéro, Prêt Épargne Logement, Éco-Prêt à 0 %	**GRATUIT**
Prêt Conventionné (PC), Facilimmo(22)	**NOUS CONSULTER**
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	**1,00 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ, maxi 500,00 €**
ASSURANCES LIÉES AUX PRÊTS	
Assurance emprunteur(23)	**NOUS CONSULTER**

Autres opérations liées au crédit

Édition de décompte de remboursement anticipé	**41,00 €(24)**
Mainlevée totale ou partielle de garantie et/ou attestation de non éligibilité	**mini 175,00 €, maxi 375,00 €**
• Maximum par emprunteur	**1650,00 €**
Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance ou report d'échéance	**41,00 €**
Avenant de contrat de prêt (désolidarisation, changement de garantie ...)	
• par prêt	**mini 280,00 € / maxi 380,00 €**
• maximum par emprunteur	**1 650,00 €**
Lettre avenant - Désolidarisation	**103,00 €**
Nantissement titres et produits d'assurance CA en garantie de prêt	**135,00 €**
Réédition de tableau d'amortissement crédit	**Sur internet : GRATUIT** **En agence : 26,00 €**
Réaménagement de prêt	**NOUS CONSULTER**
Edition attestation de prêt	**26,00 € / prêt**
Lettre d'information annuelle des cautions	**GRATUIT**

(21) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA - S,A, au capital de 1 029 934 935€ entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris.
(22) Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine.
(23) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation consentis à compter du 1er avril 2018.
(24) Hors frais de transfert de valeurs étrangères.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

FRAIS DE TRANSFERT DE COMPTE ÉPARGNE (PAR COMPTE)	
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	**GRATUIT**
• vers une autre banque	
- Livrets et assimilés	**GRATUIT**
- PEL / CEL / PEP	**111,00 €**
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + Actilibre[25]	**2,40 €**
ÉPARGNE DISPONIBLE (LIVRET A, COMPTE SUR LIVRET, COMPTE ÉPARGNE LOGEMENT, LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LIVRET CODÉBIS, LIVRET ÉPARGNE POPULAIRE)	
Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**NOUS CONSULTER**
ÉPARGNE MOYEN / LONG TERME (LES DÉPÔTS À TERME ET PLAN ÉPARGNE LOGEMENT)	
Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**NOUS CONSULTER**
L'ASSURANCE VIE ET LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE (PERP)	
Droit d'entrée	**NOUS CONSULTER**
Rémunération	**NOUS CONSULTER**
Frais de gestion	**NOUS CONSULTER**
ÉPARGNE MOYEN / LONG TERME (PLAN ÉPARGNE LOGEMENT, ASSURANCE-VIE)	
Rémunération	**NOUS CONSULTER**

Placements financiers

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	
Frais de transfert de compte-titres (par compte)[24]	
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	**GRATUIT**
• vers un autre établissement	**174,00 €**
FRAIS DE TRANSFERT DE PEA/PEA-PME[24]	
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	**GRATUIT**
• vers un autre établissement	**15,00 € par ligne de titres côtés** **50,00 € par ligne de titres non côtés plafonné à 150,00 €**

Les ordres de bourse[26]

ORDRE PASSÉ PAR INVEST STORE INITIAL

Frais de courtage EURONEXT	Ordres passés par téléphone[26]	Ordres passés par internet (Invest Store Initial)
Commission proportionnelle au montant brut négocié (CTO, PEA et PEA PME)	**1,20 %**	**0,50 %**
Pour les CTO uniquement, minimum perçu sur les ordres de bourse France	**20,00 €**	**8,00 €**

(25) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
(26) CA Direct Bourse 02 32 86 89 00 (prix d'un appel local)

Frais de courtage sur ordre de bourse - Bourse étrangère (montant minimum ordre 150 €)

Pour les CTO uniquement, minimum perçu par ordre	Ordres passés par téléphone[26]	Ordres passés par internet
USA	**1,20 % mini 16,00 €**	**0,60 % mini 16,00 €**
Europe/Canada	**1,20 % mini 20,00 €**	**0,60 % mini 20,00 €**
Asie et autres	**1,20 % mini 80,00 €**	**0,60 % mini 80,00 €**

ORDRE PASSÉ PAR INVEST STORE INTÉGRAL

Commission de service annuelle sur comptes titres et PEA/PEA PME

Nombres d'ordres annuels > = à 12	**GRATUIT**
Nombres d'ordres annuels < à 12	**96,00 €**

Frais de courtage EURONEXT - PEA/PEA PME	Ordres passés sur Internet
< 500€	**0,48 %**
de 500€ à 1000€	**0,18 %**
> 1000€	**0,12 %**

Frais de courtage EURONEXT - CTO	Ordres passés sur Internet
<= à 1000€	**0,99 €**
> 1000€	**0,12 %**

	Ordres passés par téléphone[26]	
	CTO	**PEA**
Frais de courtage sur ordre de bourse EURONEXT	**1,20 % mini 20,00 €**	**1,20%**

Frais de courtage sur ordre de bourse - Bourse étrangère (montant minimum ordre 150 €)

Pour les CTO uniquement, minimum perçu par ordre	Ordres passés par téléphone[26]	Ordres passés par internet
USA	**1,20 % mini 16,00 €**	**0,50 % mini 16,00 €**
Europe/Canada	**1,20 % mini 20,00 €**	**0,50 % mini 20,00 €**
Asie et autres	**1,20 % mini 80,00 €**	**0,50 % mini 80,00 €**

Souscription, rachat SICAV et FCP de trésorerie, autres opérations

OPC monétaire, OPC trésorerie	**Voir notice d'information / prospectus simplifié**
Souscription d'OPC autres établissements (par opération)	**34,00 €**
Opérations sur titres non côtés, (achats, ventes, dividendes...) par ligne	**1,20 % du montant de l'opération plafonné à 530,00 €**
Opérations de gré à gré (achats, ventes) par ligne	**1,20 % du montant de l'opération plafonné à 640,00 €**

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ET PEA EN INVESTOR INITIAL :
Prélèvement annuel en août 2027 sur valorisation du contrat au 30/06/2027 :

Commission fixe en fonction de la valorisation du contrat	CTO	PEA
< 6 000€	**24,00 €**	**0,40 %**
entre 6 000€ et 50 000 €	**24,00 €**	**24,00 €**
entre 50 001 € et 150 000 €	**60,00 €**	**60,00 €**
> 150 000 €	**120,00 €**	**120,00 €**

LES OFFRES DE GESTION ACCOMPAGNÉE	
Convention Gestion conseillée	**NOUS CONSULTER**
Prestation du pôle Bourse	**NOUS CONSULTER**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCES

Assurance du quotidien (!)

COTISATION MENSUELLE	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - SécuriCOMPTE Plus (!)	**2,00 €**	**4,20 €**
SécuriWEB	**1,25 €**	**2,50 €**

SÉCURITRÉSORERIE	
Selon tranche de découvert (offre commercialisée depuis le 01/10/2020) (!)	
≤ 500 €	**1,35 € / mois**
> 500 € et ≤ 2000 €	**2,00 € / mois**
> 2000 €	**3,00 € / mois**

SÉCURICOMPTE DÉCOUVERT - OFFRE PLUS COMMERCIALISÉE	
Selon tranche de découvert (fin de commercialisation le 30/09/2020)	
≤ 500 €	**2,00 € / mois**
> 500 € et ≤ 1000 €	**2,80 € / mois**
> 1000 € et ≤ 2000 €	**4,23 € / mois**
> 2000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an)	**5,67 € / mois**
Selon tranche de découvert (fin de commercialisation le 31/12/2016)	
≤ 300 €	**1,35 € / mois**
> 300 € et ≤ 800 €	**2,31 € / mois**
> 800 € et ≤ 1200 €	**3,26 € / mois**
> 1200€ et ≤ 2000 €	**4,23 € / mois**
> 2000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an)	**5,67 € / mois**
Assurances pour vous, vos proches ou vos biens	**NOUS CONSULTER**

Pour effectuer une demande :
- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit)
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence ou par téléphone auprès de votre conseiller

Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09. Les conditions et évènements garantis figurent au contrat.

La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Succession[27]

MINEUR	**GRATUIT**
MAJEUR	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	**1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite du montant fixé par la règlementation[28]**
Autres services	
Télésurveillance[29], téléassistance[30]	**NOUS CONSULTER**

OFFRES POUR LES JEUNES

BON À SAVOIR

Réduction de 50% pour les jeunes de 18 à 25 ans inclus, sur les Cartes : MasterCard Standard, Visa Classic, Gold MasterCard et Visa Premier (hors carte incluse dans l'offre EKO et l'offre Globe Trotter)

Cotisations annuelles des cartes pour les jeunes

	Pour les 10/17 ans	Pour les 18/25 ans
• Carte Mozaïc de retrait	**GRATUIT**	**23,00 € / an**
• Carte de paiement à autorisation systématique MasterCard Mozaïc Black	**GRATUIT**	**23,00 € / an**

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services. Détails des offres P.9 à P.14.

	EKO	ESSENTIEL	PREMIUM
18-25 ans (inclus)	**0,00 € / mois**	**3,00 € / mois**	**5,00 € / mois**
26-30 ans (inclus)	**0,00 € / mois**	**6,00 € / mois**	**9,00 € / mois**

+ Gratuité des frais de paiement et retraits à l'étranger (en devises) pour les formules Essentiel et Premium.

(27) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.
(28) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.
(29) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
(30) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Goodstart (bon départ)	**2,50 € / mois**
Offre Globe Trotter (réservée aux 18-30 ans inclus)	
Gestion du compte	**2,00 € / mois**
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Action	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte solde débiteur et rejet d'opérations	
• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - «**Mastercard Globe Trotter**» (cotisation carte)	
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*	
Emission et réception de virements non SEPA* (opérations libellées ou en euro ou en devises)	
Chéquier	
Retrait d'espèces au moyen de la carte comprise dans l'offre	
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Livrets d'épargne

Ouverture Livret Tiwi / Livret A	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur Livret Tiwi / Livret A / Livret Jeune (12 -25 ans)	**NOUS CONSULTER**

Crédits

Prêt Étudiant / Prêt Coup de Pouce / Prêt Permis	**NOUS CONSULTER**

Assurances[31]

(31) Les contrats d'assurance sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - RCS Paris 352 358 865 - N° TVA : FR 95 352 358 865. Les évènements garantis et les conditions figurent au contrat.

Assurance Multirisque Habitation / Assurance Auto et Deux Roues / Assurance Santé	**NOUS CONSULTER**
Assurance Habitation Jeunes (- de 30 ans inclus)	**6,00 € / mois**
Assurance Habitation Jeunes + vol (- de 30 ans inclus)	**9,00 € / mois**

Pour un devis d'assurance :
- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit)
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence ou par téléphone auprès de votre conseiller

Autres avantages et services

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (un ou plusieurs mini-relevés par semaine)	**-50% du tarif standard indiqué p.6**
Commission d'intervention	**2,00 € (maximum 1 commission d'intervention par jour et 10,00 € / mois)**
Plafond de frais d'incident[32] pour les jeunes (-25 ans)	**40,00 € / mois**
CA Direct 18-25 ans	**GRATUIT**

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Les frais de la banque étrangère et leur prise en charge : Our-Ben-Share[33]

Virement hors SEPA* (en euros ou en devise)

VIREMENT MONDE[34] △	COMMISSION DE TRANSFERT/OPÉRATION	
	DIGITAL	AGENCE
Entre 0 et 500€	**10,00 €**	**15,00 €**
Entre 500 et 5 000€	**20,00 €**	**30,00 €**
Supérieur à 5000€	**40,00 €**	**60,00 €**

Commission de rapatriement par opération

VIREMENT MONDE[34] △	COMMISSION DE RAPATRIEMENT PAR OPÉRATION
ENTRE 0 ET 500€	**7,00 €**
ENTRE 500 ET 5 000€	**14,00 €**
SUPÉRIEUR À 5000€	**20,00 €**

Chèques

PAIEMENT D'UN CHÈQUE VERS L'ÉTRANGER	
Commission de paiement	**0,10 % de l'opération - mini 31,00 € - maxi 76,00 €**
ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE	
" Sauf Bonne Fin "	
• Commission d'encaissement	**0,10 % de l'opération mini 23,00 € - maxi 128,00 €**
• Impayé	**39,00 €**

(32) Détail des frais d'incident consultable page 14.
(33) Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions de la part de la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ? Trois possibilités :
OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client. Si vous choisissez cette option, vous paierez une commission supplémentaire de 25,00 €.
BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.
SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.
(34) Virement émis / reçu Monde : virement hors SEPA.

CRÉDIT APRÈS ENCAISSEMENT

• Commission d'encaissement	**0,10 % de l'opération mini 82,00 € - maxi 199,00 €**
• Impayé	**199,00 €**

Compte en devises

Frais de tenue de compte	**GRATUIT**

Autre opération

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets	**2,60 % du montant de l'opération + 4,50 € / opération**

*Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euro, composé des pays suivants : Açores, Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane française, Hongrie, Île de Man, Îles Canaries, Îles de Jersey-Guernesey, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madère, Malte, Martinique, Mayotte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française), Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.

RÉSOUDRE UN LITIGE

Le Crédit Agricole Normandie Seine a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services à votre disposition. Dans ce cas vos interlocuteurs privilégiés sont :

1. L'AGENCE

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos demandes de renseignements. Ils sont aussi vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

2. LE SERVICE QUALITE

Après avoir consulté votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Qualité est à votre écoute :

- par mail en remplissant le formulaire sur notre site : https://www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/informations/reclamation-mediation.html
- par voie postale : Crédit Agricole Normandie-Seine - Service Qualité - CS 70800 - 76238 Bois-Guillaume Cedex
- par téléphone : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

0 800 30 60 80 Service & appel gratuits

Nous nous engageons à prendre en charge vos demandes sous 2 jours ouvrés et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum. Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrés suivant la réception de votre réclamation. Le délai pourra être porté à 35 jours ouvrés en cas de circonstances particulières.

LES RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

En cas de désaccord persistant, le réclamant peut, s'il le souhaite, saisir gratuitement le médiateur de la consommation deux mois après l'envoi de la première réclamation écrite adressée à l'entité, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, même si celui-ci n'a pas répondu.

Dans la mesure où le litige entre dans son champ de compétences tel que défini dans la charte de médiation, vous pouvez saisir :

Le Médiateur Xavier de KERGOMMEAUX :

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS.
- Sur le site internet du médiateur : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers. Par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02, ou via son site internet – www.amf-france.org

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur de l'Assurance. Par voie postale, à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09, ou via son site internet – www.mediation-assurance.org

Suivez-nous sur :
Facebook, Tiktok,
Instagram & LinkedIn

Pour toutes situations d'urgence avec vos moyens de paiement :
SOS CARTES 24H/24 et 7J/7 : 09 69 39 92 91*
ÉTRANGER : +33 969 399 291*

*Coût selon votre opérateur

www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine

Applications disponibles sur Google Play et l'App Store :

MA BANQUE
Gérez votre budget et planifiez vos projets à l'avance en toute sérénité

PAIEMENT MOBILE
L'application qui facilite vos paiements quotidiens

INFOS UTILES

NORMANDIE-SEINE

Document à caractère non publicitaire. Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. Voir les conditions d'utilisation sur https://credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/applications/ma-banque.html. Facebook est une marque déposée de Facebook Inc. Instagram est une marque déposée d'Instagram LLC. LinkedIn est la marque déposée de LinkedIn Corporation ou de ses sociétés affiliées. TikTok est une marque déposée de Bytedance Ltd. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME – RCS Rouen n°433 786 738 – Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 – Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.
09/2026 - Crédit photos : Adobe Stock
Impression : HandiPRINT - filiale du groupe LECAUX
260 rue des Noisetiers 50110 TOURLAVILLE
Identifiant unique CITEO FR234377_03THLW